

Bureau de la réglementation et des élections

ARRÊTÉ

Arrêté préfectoral fixant la liste des candidats au 1^{er} tour des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026

N° DCL-BRE-2026-31

**Le préfet de Saône-et-Loire
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées par la préfecture de Saône-et-Loire pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire ;

ARRÊTE

Article 1 -

À l'occasion du premier tour de scrutin des élections municipales et communautaires qui se déroulera le 15 mars 2026, les listes candidates dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée est arrêtée conformément au document annexé au présent arrêté.

Article 2 -

L'ordre des listes candidates présentées en annexe correspond à l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage résultant du tirage au sort effectué le vendredi 27 février 2026. En cas de second tour, l'ordre retenu pour le premier tour est conservé entre les listes candidates restant en présence.

Article 3 -

Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé aux maires des communes du département de Saône-et-Loire et publié sur le site internet de la préfecture.

Mâcon, le 27 FEV. 2025

Le préfet

Pour le préfet
la secrétaire générale de la
préfecture de Saône-et-Loire

Flora SEGUIN

71 - Saône-et-Loire / Charolles (713)

71077 - Chambilly

Proportionnel - Communes de moins de 1000 habitants

11 siège(s) à pourvoir

1 Bien vivre avec vous à Chambilly

- 1 M. DOS SANTOS PENIDA Joachim
- 2 Mme RIZET Marie-Josèphe Épouse Beauchamp
- 3 M. COIFFARD Michel
- 4 Mme MARIDET ÉPOUSE RATS Estelle
- 5 M. ROUSSEAU Renaud
- 6 Mme MARET Béatrice
- 7 M. DESBOIS Julien
- 8 Mme CHARPIN ÉPOUSE SAUVADET Catherine
- 9 M. CHARDON Manu
- 10 Mme BRUCALE ÉPOUSE DEL PUP Noëlle
- 11 M. RAQUIN Cédric